

L'ÉDUCATION POPULAIRE

C'EST CAPITAL(E) !

L'actualité des derniers mois a démontré, s'il en était besoin, une demande forte et urgente d'espaces de dialogue, d'échange et d'expression des citoyen·nes, ainsi que de leur contribution effective à l'élaboration des politiques publiques, tant au niveau local que national. Faire société, c'est par ces deux mots que l'on peut résumer cette aspiration à un approfondissement de la démocratie parisienne.

Face à cet enjeu majeur pour les futur·es élu·es parisien·nes, l'éducation populaire propose des réponses : elle propose des approches et des méthodes propres à renouveler les espaces démocratiques et les démarches de participation, et met sa capacité d'innovation au service d'une ambition émancipatrice intacte. Très récemment, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) en témoignait dans un avis soulignant la modernité de l'éducation populaire, et appelant à sortir ses acteurs et actrices de « l'invisibilité ».

« Invisibles » ? Pas pour celles et ceux qui dans les quartiers, les accueils de loisirs ou les écoles, bénéficient très directement de l'action de nos associations, de nos militant·es et de nos équipes. Mais c'est un risque que nous courons à terme sans un infléchissement résolu des politiques publiques, qui font, partout, la part de plus en plus belle au marché : le recours massif aux appels d'offres, notamment, pousse à la dénaturaion des associations et mouvements d'éducation populaire qu'il met en concurrence, les réduisant au rôle d'opérateurs de la puissance publique et faisant fi de leur capacité d'initiative et de créativité. Des pans entiers des politiques culturelles, éducatives, sportives, de jeunesse, de solidarité ou de loisirs, sont sous-traités au nom du marché à des associations de façade, entreprises dites « sociales » ou acteurs marchands assumés, toutes organisations s'étant depuis longtemps affranchies des contraintes fastidieuses du débat démocratique et de l'élaboration collective du projet.

La co-construction des politiques publiques est trop souvent réduite à des consultations au sein

desquelles l'intervention des « corps intermédiaires » est purement et simplement rangée au rayon des accessoires démodés.

On privilégie ainsi l'individuation du rapport au citoyen au détriment de la société civile organisée... sans doute encombrante, mais dont l'on finit toujours par se souvenir, trop tard, au nom des incendies de 2005 comme des blessures de 2015.

Ne pas prendre en compte cette contribution de l'éducation populaire, c'est ignorer que les actions menées par nos associations, fédérées, en réseau du local au national concourent à :

- combler les interstices entre les politiques publiques, inventant, innovant pour agir avec agilité, là où cela est nécessaire mais n'était pas forcément prévu,
- faire vivre le lien social au quotidien : travail de fond mené par les structures de l'éducation populaire, qui au-delà de leur capacité à accueillir, ont développé une capacité à créer des liens entre les individus, les collectifs et les institutions,
- accompagner chaque individu, dans sa singularité, mais au sein d'un collectif, pour appréhender son environnement économique, social, institutionnel et politique, pour développer son sens critique et s'inscrire ainsi de manière constructive dans le débat public,
- mettre en mouvement les initiatives collectives: les structures d'éducation populaire ont moins vocation à offrir des activités qu'à permettre la mise en mouvement et l'expression des talents individuels au service du collectif,

L'ÉDUCATION POPULAIRE C'EST CAPITAL(E) !

- offrir une pluralité de formes d'engagement au service de l'intérêt général, bénévolat, volontariats, accompagnement vers l'emploi etc.,
- assurer une fonction de veille et d'observatoire sur les territoires : par leur accueil quotidien, leur écoute informelle et les diagnostics formels que nos associations conduisent en soutien de leurs actions, c'est un véritable observatoire social local qui est ainsi animé, au plus près des habitant·es.

Parisien·nes, il nous est parfois opposé que « nous nous en sortons bien » : développement des dispositifs de facilitation de la participation citoyenne, préservation globale des subventions aux associations, prise en compte des enjeux environnementaux ou migratoires... il n'est qu'à échanger au sein de nos fédérations nationales, pour faire le constat d'une relative préservation des digues si largement entamées ailleurs.

Nous saluons l'élaboration, réellement collaborative, de la « Charte des engagements réciproques » signée en juillet, porteuse d'espoir, qui fournit le socle sur lequel on peut bâtir et porte un certain nombre de promesses : nous ne saurions attendre passivement le résultat des élections de mars 2020 pour nous inquiéter de savoir si elles seront tenues et, comme nous le souhaitons, approfondies.

À quelques mois d'une échéance électorale déterminante pour l'orientation des politiques parisiennes en matière d'éducation, de jeunesse, de culture, de sport, de solidarités ou d'environnement, nous, militant·es et mouvements d'éducation populaire agissant sur tout le territoire parisien appelons les candidat·es à la Mairie de Paris :

- à entendre le besoin d'éducation populaire, de dialogue civil et d'approfondissement de la démocratie locale, visant notamment l'association des classes populaires à l'élaboration des politiques publiques,
- à faire de Paris le laboratoire d'une éducation populaire remise au cœur de la vie de la cité,
- à faire de la capitale, une ville exemplaire en matière de prise en compte des droits culturels tels qu'inscrits dans la loi depuis 2015,
- à soutenir nos organisations, les associations de nos réseaux respectifs et les citoyen·nes qui

participent au quotidien à la vitalité de la collectivité parisienne.

Nous refusons

- d'être réduits au rôle de simples opérateurs de la puissance publique, mis en concurrence au nom des règles du marché que rien (non, même pas « l'Europe ») n'oblige la collectivité à s'imposer à elle-même. Une autre collaboration entre la Ville et ses associations est possible,
- de nous résigner à la mise à l'écart voire à l'effacement de la société civile organisée dans le processus d'élaboration de la décision politique.

Nous revendiquons

- une pleine participation à la co-construction de politiques publiques fondées sur l'exigence de justice sociale et une démocratie réelle et contributive,
- la promotion de politiques publiques inclusives, renouvelées et ambitieuses, conçues pour et avec l'enfance et la jeunesse, pour la culture, la transition écologique et l'accueil inconditionnel des personnes en migration,
- la reconnaissance de la capacité d'initiative des associations d'éducation populaire et une relation de confiance a priori, à rebours de la relation fondée sur la commande publique,
- le droit au temps long pour favoriser l'expérimentation et l'essaimage des initiatives,
- une démarche partagée d'évaluation privilégiant le dialogue, la prise en compte des contextes et la qualité aux indicateurs quantitatifs.

Nous invitons

Les Parisien·nes, les associations, les responsables politiques et celles et ceux qui aspirent à l'être à rejoindre nos initiatives, à venir échanger et débattre pour construire ensemble les politiques publiques d'éducation populaire de demain à Paris.

L'ÉDUCATION POPULAIRE C'EST CAPITAL(E) !

QUI SOMMES-NOUS ?

La **Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement**, réseau d'associations locales, est un mouvement d'éducation populaire complémentaire de l'École publique. Elle poursuit un idéal de transformation et de justice sociale, et fonde son action sur les valeurs du projet républicain, garanties par le principe de laïcité. Elle accompagne les parisiens·nes de tous âges dans la perspective d'une citoyenneté active par la culture, les loisirs, le sport, la formation et les formes diverses d'engagement, et s'engage activement dans la lutte contre l'exclusion et contre toutes les formes de discrimination.

>>> www.ligueparis.org

La **Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Île-de-France** est un réseau d'associations locales, ouvertes à toutes et à tous, qui offrent à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante. La démocratie se vivant au quotidien, les MJC animent des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants.

>>> www.mjcidf.org

Les **Centres Sociaux et Socioculturels** sont des structures de proximité qui portent et soutiennent l'émergence de projets éducatifs, culturels et sociaux conçus par et pour les habitant·es de leur territoire. Espaces intergénérationnels ouverts à tou·tes, les centres sociaux et socioculturels s'engagent pour une mixité sociale effective au quotidien.

Les adhérents de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de Paris sont des structures associatives, dont les conseils d'administration sont composés et animés par les habitant·es de leur territoire.

Nos associations portent un projet global d'éducation populaire dont les valeurs fondatrices sont : le respect de la dignité humaine, la solidarité et la promotion de la démocratie.

>>> www.paris.centres-sociaux.fr



CONTACT

educpop.cestcapital@gmail.com